

LE DISPOSITIF PHARe AU COLLÈGE YVES MONTAND

Signalement d'un cas d'intimidation et/ou de harcèlement

Mise en place de la méthode de préoccupation partagée
(3 semaines maximum)
Prise en charge par l'équipe ressource

ÉTAPE 1

L'élève cible est rapidement reçu par un membre de l'équipe ressource. Le but de cette rencontre est de rassurer l'élève cible et d'établir une relation de confiance.

ÉTAPE 2

Le ou les élèves intimidateurs sont reçus par d'autres membres de l'équipe ressource.
→ Recherche préoccupation
→ Recherche de solutions

Entretiens avec d'éventuels témoins

Contact avec les responsables légaux possible

ÉTAPE 3

2^{ème} rencontre avec l'élève cible

ÉTAPE 4

Rencontres de suivi

FIN de l'intimidation

Arrêt du protocole mais maintien de la vigilance auprès des cibles et intimidateurs + bilan final auprès des responsables légaux si contact préalable

PERSISTANCE de l'intimidation et/ou du harcèlement
Intervention de la direction

Pilote du dispositif PHARe

Madame TOINON, cheffe d'établissement

ÉQUIPE RESSOURCE

Madame BRICARD (AESH)
Madame GABRIEL (CPE)
Monsieur GOMES FIDALGO (AED)
Madame ISRAËL
Madame MARQUET
Madame MONGE
Madame OLIGER
Madame PRAT (CPE)
Monsieur PIOLI